

Unité de Réhabilitation Psychosociale par le Logement

La fiche synthèse de la structure



10 places

Adresse : 9 boulevard de la Buffardière – 27000 EVREUX

Téléphone : 07 71 27 04 39

Mail : rehabpsyparlelogement@abriasso.org

Directeur Adjoint du pôle médico-social :

Désiré MUNYANEZA

Chef de service – volet santé mentale, pôle médico-social :

Valentin GAVILLON

MISSIONS

- Proposer un accompagnement global de proximité renforcé et adapté au sein d'un logement de transition.
- Faciliter l'insertion des personnes atteintes de pathologies psychiatriques dans les dispositifs de droit commun.
- Accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits, à la vie quotidienne ...
- Aider les personnes à trouver, quand elles n'en disposent pas, une solution de logement ou d'hébergement durable et adaptée.
- Réaliser, avec les équipes de l'Unité de Réhabilitation Psychosociale, un suivi et une évaluation du projet de vie.

PUBLIC ACCUEILLI

- Personnes âgées de 18 à 40 ans souffrant d'une pathologie psychiatrique stabilisée, récemment diagnostiquée.
- Personnes hospitalisées ou non, accompagnées ou allant l'être par l'unité de réhabilitation psychosociale.
- Personnes ayant soit un projet thérapeutique individualisé de retour à domicile avec étayage adapté, soit un projet d'autonomisation par le logement.

DURÉE DE SEJOUR

La durée de l'accompagnement au sein de l'unité varie en fonction de la situation de la personne, de son projet et de son investissement dans les démarches de santé et/ou d'insertion.

FORME D'HABITAT

Mise à disposition d'une chambre individuelle meublée avec sanitaire et espaces collectifs partagés (cuisine, salle à manger, salle d'activités...).

MODE DE FONCTIONNEMENT

Le loyer mensuel de la chambre individuelle est fixé à hauteur de 10% des revenus de la personne accueillie. Les denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien sont à la charge de la personne accueillie.

Siège social

9, Boulevard de la Buffardière 27000 Évreux

02 32 62 84 85

siege@abriasso.org



Présence des professionnels sur le dispositif de 8h à 20h30 et de 11h30 à 18h30 les samedis, dimanches et jours fériés. Un téléphone d'astreinte est à disposition en dehors de la présence des professionnels.

● MODALITÉS D'ADMISSION

Un dossier d'admission spécifique est à constituer, il comprend un dossier médical cacheté pour garantir la confidentialité et le respect du secret médical, et un dossier social.

Une commission statue sur l'admission.

Une visite de la structure peut être réalisée en amont ou en aval de la commission en fonction de la situation de la personne.

● L'ÉQUIPE

L'équipe est composée d'une AMP (Aide-Médico Psychologique), d'une maitresse de maison et d'un ergothérapeute, encadrés par une coordinatrice.

● LE FINANCEMENT

Nouvel Hôpital de Navarre.

● GOUVERNANCE

Un comité opérationnel se réunit régulièrement. Ce comité est composé d'un ou plusieurs professionnels des structures Unité de réhabilitation Psychosociale, Hôpital de jour et Unité de réhabilitation psychosociale par le logement.

Un comité de pilotage se réunit une fois par trimestre. Ce comité est composé des représentants du Nouvel Hôpital de Navarre, des associations gestionnaires de SAMSAH et de l'UNAFAM, des cadres de l'Unité de Réhabilitation Psychosociale, Hôpital de jour et Unité de réhabilitation psychosociale par le logement.

Siège social

9, Boulevard de la Buffardière 27000 Évreux

02 32 62 84 85

siege@abriasso.org

